

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 4 novembre 2025

Délibération
n° 187-2025
Point 4.4

Point 4.4 de l'ordre du jour
Demande d'exonération supérieure à 1500 € - Service de formation continue

EXPOSE DES MOTIFS :

Les demandes d'exonération du Service de formation continue (SFC) qui sont proposées au Conseil d'administration le sont après étude d'un dossier argumenté par une commission, sous la responsabilité de Mme Carole MAILLIER, Directrice du SFC, fonctionnant selon les règles définies dans l'offre de service signée entre l'Agence comptable et le SFC le 23 novembre 2010.

Les critères pris en compte sont essentiellement d'ordre social et économique. Les exonérations accordées le sont, le plus souvent, parce que les stagiaires sont des demandeurs d'emploi dont les indemnités sont inférieures au seuil de pauvreté.

Rapporteur : Frédérique BERROD

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la demande d'exonération supérieure à 1500 € - Service de formation continue.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	1

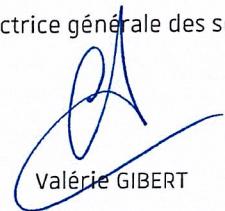
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 5 novembre 2025

La Directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Valérie GIBERT".

Valérie GIBERT

DEMANDES D'EXONÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 novembre 2025

Document transmis à Mme CRIQUI le 6 octobre 2025

NOM	CDM	REF	TITRE	TARIF	À LA CHARGE DU STAGIAIRE	EXONÉRATION DEMANDEE	AUTRE PRISE EN CHARGE	COMMENTAIRES
	LKA25-1384A	[REDACTED]	Diplôme d'université Droit local alsaciens- mosellan	3 150,00€	3 150,00€	1 890,00€	1 260,00€	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

